



Projet de construction de l'oléoduc Pipeline
Saint-Laurent entre Lévis et Montréal-Est

Une division d'Hydro-Québec

Lévis et Montréal-Est 6211-18-011

800 de Maisonneuve est
20^e étage
Montréal, Qc
H2L 4M8

Tél. : 514 840-3000 #4944
Télec. : 514 840-5448
C. élec. : savoie.louise@hydro.qc.ca

Le 4 mai 2007

Madame Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575 rue St-Amable, #2.10
Québec, Qc
G1R 6A6

**Objet: Projet de construction de l'oléoduc Pipeline St-Laurent
entre Lévis et Montréal-Est**

Madame,

Pour faire suite à votre lettre du 26 avril 2007, nous vous soumettons, par la présente, la réponse d'Hydro-Québec TransÉnergie aux questions de la Commission dans le cadre du projet Pipeline St-Laurent.

DQ 23 Afin de répondre à la préoccupation de participants à l'audience publique du projet cité en rubrique, la commission voudrait savoir si Hydro-Québec envisage la construction de nouvelles lignes de transport d'énergie importantes sur la rive sud du Saint-Laurent ? Le cas échéant, des tracés pour l'implantation de celles-ci ont-ils été identifiés ? Par ailleurs, de façon générale, lorsque' elle considère des corridors pour l'implantation de ses nouvelles lignes, Hydro-Québec privilégie-t-elle une juxtaposition à des emprises existantes ?

Afin d'intégrer la puissance des projets futurs de la Côte-Nord, Hydro-Québec/TransÉnergie considère, pour 2015, l'ajout d'une nouvelle ligne de transport à 735 kV entre les postes Jacques-Cartier (à Pont-Rouge) et Nicolet. De plus, une deuxième ligne à 735 kV entre les postes Nicolet et Carignan est planifiée pour 2020. Les nouvelles lignes à construire sur la rive sud du Saint-Laurent pourront longer en partie les corridors existants des lignes Lévis-Nicolet-Boucherville. Présentement le choix du tracé n'a pas été arrêté. Les tracés sont normalement déterminés dans la phase avant-projet, par des études d'impact sur l'environnement qui tiennent compte des aspects technico- économiques du milieu.

La politique générale d'Hydro Québec d'implantation des lignes vise à minimiser leur impact sur l'environnement et conséquemment privilégie la juxtaposition à des emprises existantes.

Nous demeurons à votre disposition pour toute information additionnelle et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Louise Savoie, É.A.
Conseillère Expertise immobilière et parajuridique
Direction Expertise et support technique de transport